



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis DEP n° 2017 - 36		
Avis direct (expert délégué) Date : 18/08/2017	Objet : Sécurisation des nids et travaux sur toiture impactant la Cigogne blanche – Commune de Munster -(68)	Avis: favorable avec recommandations

Contexte

La Ville de Munster intervient chaque année pour sécuriser les nids de cigognes sur les bâtiments suivants : Batial, Couvent, Eglise protestante, ainsi que sur 3 poteaux équipés de nids et l'arbre à côté de l'Église comportant 3 à 4 nids.

En 2017, la ville prévoit également des travaux de toiture sur les bâtiments du Batial et du Couvent.

Les travaux seront réalisés en dehors des périodes de reproduction de l'espèce. Des corbeilles seront mises en place en compensation des nids enlevés.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population locale de Cigogne blanche ?

Supports de réflexion

- le CERFA 13 614*01
- le dossier technique
- la fiche de synthèse CSRPN
- le courrier d'avis du préfet

Analyse du CSRPN

rapporteur : Bruno FAUVEL.

La bonne volonté du demandeur est réelle et, en plus de mises en sécurité, il anticipe un changement de foncier (vente de deux bâtiments) qui pourrait influencer la population installée au centre-ville.

Il y a 19 nids sur la zone concernée. La demande prévoit la destruction de 13 nids et l'installation en compensation de 11 corbeilles. Après les opérations de démontage et l'installation des corbeilles, il restera 16 nids potentiels pour la nidification de 2018. La différence concerne des tentatives d'installations non fructueuses (nids instables qui ont glissé).

Les opérations sont prévues en automne-hiver 2017/2018.

Avis du CSRPN

Au regard du dossier déposé et des indications portées à notre connaissance, l'avis du CSRPN est favorable, mais des recommandations sont formulées concernant la date finale des travaux et le suivi de la nidification post-travaux.

Recommandations

Le démontage des aires sera réalisée entre septembre 2017 et janvier 2018. L'installation des corbeilles sera terminée pour le 1^{er} février 2018. Des branchages y seront disposés pour attirer les cigognes.

Un rapport de suivi de la nidification sera fourni au CSRPN fin 2018 et fin 2019 car l'ampleur de la déconstruction des nids est conséquente et on doit pouvoir adapter les dispositifs artificiels si la réinstallation n'est pas constatée pour les 16 nids ciblés.

L'expert-délégué du CSRPN
vice-président de la commission Espèces
Protégées,
Bruno FAUVEL

